



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E27072

VALABLE JUSQU'AU 01/10/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/08/1996
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 31/12/2015
7 622

Raison sociale : M.L.C. CHAUFFAGE

62, RUE THOMAS
67210 VALFF

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 96 B 156

Téléphone : 03 88 08 73 41
Portable : 06 08 93 75 51

Fax : 03 88 08 71 19

Siret : 409 034 279 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4027223

Site Internet : www.mlc-chauffages.com
E-mail : info@mlc-chauffages.com

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 100131663042

Responsabilité légale :
MARTZ MARTIAL PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 100131663042

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/07/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	08/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	08/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.